

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CROZANT (Creuse) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2026



☞ Conseils Municipaux / PV du 18.04.2026

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 18 avril 2026 à 9 h 30 en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Didier LAVAUD, Maire.

Secrétaire de séance : Laurence LIMOGES

Membres : 11

Présents : 9

Votants : 11 (Bertrand CHAPUT a donné procuration à Patrice BERNARD et Nadège Christelle CHATAIGNIER a donné procuration à Ségolène ROPARTZ)

Absents : 2 (Bertrand CHAPUT et Nadège Christelle CHATAIGNIER)

Quorum : 6 (atteint)

Approbation du Procès-Verbal du 02.04.2026.

On passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour

☞ Dossier d'aide sociale

☞ BUDGET COMMUNE

Vote du compte financier unique 2025

Affectation du résultat 2025

Vote des taxes locales

Vote du Budget Primitif 2026

☞ BUDGET ASSAINISSEMENT

Vote du compte financier unique 2025

Affectation du résultat 2025

Vote du Budget Primitif 2026

☞ BUDGET LOTISSEMENT

Vote du compte financier unique 2025

Affectation du résultat 2025

Vote du Budget Primitif 2026

☞ AMAC 23 : Contribution 2026

☞ PERSONNEL COMMUNAL

- Frais de déplacement

- Recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

- Recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité

- Recrutement d'agents contractuels pour faire face à un remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels

☞ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Désignation de membres titulaires et de membres suppléants

☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS

Désignation des délégués de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

☞ Affaires diverses

• **Dossier d'aide sociale**

Demande de prise en charge par l'aide sociale aux personnes handicapées des frais d'hébergement au foyer de vie des Champs Blancs de Sainte-Feyre

Avis défavorable du CM à l'unanimité.

- **BUDGET COMMUNE : approbation du compte financier unique 2025**

Présentation du compte financier unique 2025.

En investissement, les recettes de l'exercice s'élèvent à 86 015.49 € et les dépenses à 340 172.72 € soit un déficit de 254 157.23 € pour 2025 auquel s'ajoute l'excédent antérieur d'un montant de 311 071.50 € soit un solde d'exécution cumulé de 56 914.27 €.

Les restes à réaliser de 2025 font apparaître un solde négatif de 671 732.80 € (recettes à réaliser de 200 000 € et dépenses à réaliser de 871 732.80 €).

Le résultat cumulé s'élève à - 614 818.53 €.

En fonctionnement, les recettes de l'exercice s'élèvent à 766 914.32 € et les dépenses à 493 523.37 € soit un excédent de 273 390.95 € pour 2025 auquel s'ajoute l'excédent antérieur d'un montant de 926 824.81 € soit un solde d'exécution cumulé de 1 200 215.76 €.

Le résultat cumulé s'élève à 1200 215.76 €.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **BUDGET COMMUNE : affectation du résultat 2025**

Présentation de l'affectation du résultat 2025.

En fonctionnement, le résultat antérieur est de 926 824.81 € auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 273 390.95 € ce qui fait un solde d'exécution cumulé de 1 200 215.76 €.

En investissement, le résultat antérieur est de 311 071.50 € auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de - 254 157.23 € ce qui fait un solde d'exécution cumulé de 56 914.27 €.

Les restes à réaliser de 2025 font apparaître un solde négatif de 671 732.80 € (dépenses à réaliser de 871 732.80 € et recettes à réaliser de 200 000 €).

Le besoin de financement est de 614 818.53 €.

L'excédent de fonctionnement s'élève à 585 397.23 € et l'excédent d'investissement à 56 914.27 €. Ces montants seront reportés au Budget Primitif 2026.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **BUDGET COMMUNE : vote des taux des taxes locales 2026**

Présentation de l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.

Aucune augmentation n'est prévue.

Le total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026 est de 374 934 €.

Les taux 2026 sont fixés comme suit :

Taxe Foncière Bâtie (TFB)	38.35 %
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	70.53 %
Taxe d'Habitation (TH)	8.55 %

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **VOTE DU BUDGET COMMUNE 2026**

Présentation du budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 196 359.41 € et en section d'investissement à 2 081 052.80 € soit un total de 3 277 412.21 € compte tenu de l'affectation des résultats, des restes à réaliser et des prévisions 2026.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **BUDGET ASSAINISSEMENT : approbation du compte financier unique 2025**

Présentation du compte financier unique 2025.

En investissement, les recettes de l'exercice s'élèvent à 33 284.38 € et les dépenses à 35 041.27 € soit un déficit de 1 756.89 € pour 2025 auquel s'ajoute l'excédent antérieur d'un montant de 70 359.74 € soit un solde d'exécution cumulé de 68 602.85 €.

Le résultat cumulé s'élève à 68 602.85 €.

En fonctionnement, les recettes de l'exercice s'élèvent à 43 588.87 € et les dépenses à 38 113.37 € soit un excédent de 5 475.50 € pour 2025 auquel s'ajoute l'excédent antérieur d'un montant de 31 116.42 € soit un solde d'exécution cumulé de 36 591.92 €.

Le résultat cumulé s'élève à 36 591.92 €.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **BUDGET ASSAINISSEMENT : affectation du résultat 2025**

Présentation de l'affectation du résultat 2025.

En fonctionnement, le résultat antérieur est de 31 116.42 € auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 5 475.50 € ce qui fait un solde d'exécution cumulé de 36 591.92 €.

En investissement, le résultat antérieur est de 70 359.74 € auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de - 1 756.89 € ce qui fait un solde d'exécution cumulé de 68 602.85 €.

L'excédent de fonctionnement s'élève à 36 591.92 € et l'excédent d'investissement à 68 602.85 €.
Ces montants seront reportés au Budget Primitif 2026.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2026**

Présentation du budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 82 603.84 € et en section d'investissement à 92 149.64 € soit un total de 174 753.48 € compte tenu de l'affectation des résultats, du remboursement des intérêts, des recettes des redevances, des amortissements des travaux et des projets 2026.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **BUDGET LOTISSEMENT : approbation du compte financier unique 2025**

Présentation du compte financier unique 2025.

En investissement, les recettes de l'exercice s'élèvent à 144 408 € et les dépenses à 144 408 € soit un résultat de 0 € pour 2025 auquel s'ajoute le déficit antérieur d'un montant de 144 408 € soit un solde d'exécution cumulé de - 144 408 €.

Le résultat cumulé s'élève à - 144 408 €.

En fonctionnement, les recettes de l'exercice s'élèvent à 144 408 € et les dépenses à 144 408 € soit un résultat de 0 € pour 2025 auquel s'ajoute le résultat antérieur d'un montant de 0 € soit un solde d'exécution cumulé de 0 €.

Le résultat cumulé s'élève à 0 €.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **BUDGET LOTISSEMENT : affectation du résultat 2025**

Présentation de l'affectation du résultat 2025.

En fonctionnement, le résultat antérieur est de 0.00 € auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 0.00 € ce qui fait un solde d'exécution cumulé de 0.00 €.

En investissement, le résultat antérieur est de - 144 408.00 € auquel s'ajoute le résultat de l'exercice 2025 d'un montant de 0.00 € ce qui fait un solde d'exécution cumulé de - 144 408.00 €.

Les restes à réaliser sont nuls.

Le besoin de financement s'élève à 144 408.00 €.

Le résultat d'exploitation est de - 144 408.00 € (déficit) et sera reporté au BP 2026.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT 2026**

Présentation du budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 288 818.00 € et en section d'investissement à 288 816.00 € soit un total de 577 634.00 €.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **AMAC 23 : contribution 2026**

Monsieur le Maire présente la demande de versement de la contribution 2026 pour l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse qui s'élève à 132 €.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **PERSONNEL COMMUNAL : frais de déplacement**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de prendre une nouvelle délibération suite au changement de CM concernant le remboursement des frais de déplacement des agents (besoins du service, réunions, formations, visites médicales, ...).

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **PERSONNEL COMMUNAL : recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de prendre une nouvelle délibération suite au changement de CM afin qu'il puisse recruter des agents lors d'un surcroît temporaire de travail.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **PERSONNEL COMMUNAL : recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de prendre une nouvelle délibération suite au changement de CM afin qu'il puisse recruter des agents saisonniers.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **PERSONNEL COMMUNAL : recrutement d'agents contractuels pour faire face à un remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de prendre une nouvelle délibération suite au changement de CM afin qu'il puisse recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels occupant un emploi permanent et momentanément indisponibles.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **COMMISSION COMMUNALES DES IMPOTS : désignation de membres titulaires et de membres suppléants**

Proposition d'une liste de 24 personnes afin que les services des impôts désignent six titulaires et six suppléants.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS : désignation de délégués pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Monsieur le Maire informe qu'un courriel a été reçu de la communauté de communes et qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la CLECT.

Titulaire : PERIOT Marc

Suppléante : LIMOGES Laurence

Avis favorable du CM à l'unanimité.

Pour la Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPH) et la Commission intercommunale des impôts directs (CIID), les conseillers municipaux suivants seront proposés à la Communauté de Communes du Pays Dunois et il n'y a pas lieu de délibérer.

Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPH)

Titulaire : BRANDSMA LASNIER Cécile

Suppléante : DESFOUGERES Josiane

Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Titulaire : BERNARD Patrice

Suppléant : WAUTIER Thierry

Informations diverses

- Courrier de M. et Mme Hubert MOREAU

La Secrétaire de Séance,

Laurence LIMOGES^A



Le Maire,

Didier LAVAUD

